

«sauvages capables de toutes les cruautés, de massacrer hommes, femmes et enfants, s'il pouvait obtenir \$100,000 ou \$35,000 ! Un patriote, un héros, un saint, un martyr, vraiment !!!

«Telle est ma réponse au correspondant dont j'ai le nom en ma possession.

«M. le Rédacteur, bien qu'il soit pénible pour moi d'avoir à écrire à propos d'un homme qui a eu à subir la peine la plus rigoureuse de la loi, je me suis cependant senti obligé de le faire par le fait qu'on a représenté cet homme comme un héros et comme un saint, et parcequ'on a dit que c'était un crime et une cruauté d'avoir puni cet homme. Pas plus tard qu'hier, j'ai vu en cette ville un portrait qu'on dit représenter Riel (bien que cependant il ne lui ressemble pas du tout.) Au bas de ce portrait se trouve une petite pièce de poésie et les dates de sa naissance et de sa mort, comme martyr. Il est déplorable que l'artiste, qui a fait ce portrait, n'ait pas ajouté au catalogue de dates les suivantes : 'Né en 1844, il pilla et emprisonna les canadiens loyaux et fut le meurtrier de Scott en 1870. Il poussa à la rébellion et à la prise d'armes par les motifs canadiens et les sauvages du Nord-Ouest ; rébellion qui eut pour conséquences le meurtre de saints et zélés missionnaires de sa religion et de plusieurs autres.' Tout ce qu'il voulait avoir, pour lui au moins, c'était \$35,000. Il a été justement puni le 16 novembre 1885.

«On rapporte que Riel aurait prononcé lorsqu'il était sous le coup de sa sentence, ces paroles : '*L'exécution de Scott était une faute.*' Ainsi Riel voulait ne considérer la mort de Scott que comme une faute et non pas comme un crime !! Où donc est la conscience de cet homme ? Qui peut douter que si le général Middleton fut tombé aux mains de Riel comme cela est arrivé pour Scott, il eut eu le même sort que ce dernier ? De fait, on rapporte que Riel aurait dit au général Middleton, dont la bonté pour lui l'aurait touché : 'Je doute fort que je vous aurais traité aussi bien, si les rôles eussent été renversés.'

GEORGE YOUNG."

Ces Bons Amis de Riel.

Il est bon de mettre sous les yeux du lecteur les opinions émises avant le 16 Novembre 1885, par la presse grite-libérale sur Riel, sa rébellion et le sort qu'il méritait.

Ces déclarations font voir avec quelle joie féroce M. Blake et les siens, eussent pendu Riel s'ils avaient été au pouvoir, à la place des ministres actuels.

Nos ministres conservateurs ont refusé de gracier Riel par pur sentiment du devoir, par respect pour leur serment d'office et par obéissance aux rigoureuses exigences de la justice ; mais si les adversaires de Sir John eussent été appelés à statuer sur le sort du MEURTIER DE SCOTT, ils l'auraient envoyé à l'échafaud pour assouvir une vengeance qui couvait depuis 15 ans.

Les conservateurs ont puni Riel par devoir et à regret, les grits l'auraient puni par vengeance et avec une suprême satisfaction.

Citons d'abord ce que disait la *Patrie*, de Montréal, au moment de la rébellion en Mai 1885. Ce que l'organe libéral dit des griefs de Riel est surtout à noter. Si tels griefs avaient existé sérieusement, un journal de cette importance aurait-il pu les ignorer à cette phase de l'agitation ? N'y a-t-il pas là une présomption, sinon une preuve, que ces griefs sont imaginés et fabriqués pour les besoins de la cause. Nous citons :

«Nos lecteurs verront par nos dépêches que M. Louis Riel est en train de faire encore des siennes dans le Nord-Ouest. Nous ne connaissons pas assez les griefs du chef de bandes pour apprécier avec impartialité sa nouvelle tentative d'insurrection, mais si nous en jugeons par ce que nous connaissons du jeune